



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

CANADA
Province de Québec

Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée du conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau du centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mardi le **21 avril, à 18h00**, au local 230 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents : Mesdames Mélissa Lafrenière, Josée Danis, Annie Lyrette-Fortin, Catherine Langevin, Andrée-Anne Dupont, Noémie Guérette, et Messieurs Jeffrey Djefal, Nathaniël Lacourcière

Sont également présents : Mesdames Joëlle Lucchini et Vicky Roy

Sont absents : Madame Véronique G. Charland et Mlle Emma St-Laurent White, Bianca Grondin,

1. Ouverture de la réunion

Une fois que le quorum est assuré, la séance débute à 18h00.

2. Parole au public

Aucun

A. PARTIE DES RECOMMANDATIONS

A1. ACCUEIL DES MEMBRES ;

Mesdames Joëlle Lucchini et Vicky Roy souhaitent la bienvenue à tous les membres.

A2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 AVRIL 2026;

RÉSOLUTION : 2025-CEHG-22

CONSIDÉRANT la copie de l'ordre du jour du 21 avril 2026 présentée à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Josée Danis, appuyé par Mme Mélissa Lafrenière, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte l'ordre du jour du 21 avril 2026, tel que présenté.

VRAI COPIE d'une résolution adoptée par mesdames et messieurs les représentants du conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Donné à Maniwaki, ce 21^e jour du mois d'avril 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation



Numéro de résolution
ou annotation



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

A3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 FÉVRIER 2026

RÉSOLUTION : *2025-CEHG-23*

CONSIDÉRANT la copie du procès-verbal du 17 février 2026 déposée à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dupont, appuyé par Mme Annie Lyrette-Fortin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve le procès-verbal du 17 février, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A4. RAPPEL DE LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Joëlle Lucchini rappelle que le lien vers la formation obligatoire est toujours disponible sur l'ordre du jour et elle invite les membres à visiter la page Internet associée afin d'être mieux outillés pour les séances à venir. Elle mentionne également que des fiches informatives sont envoyées avec l'avis de convocation.

A5. APPROBATION DE L'ACTIVITÉ DÉFIS-VÉLO

Mme Joëlle Lucchini explique que l'activité Défis-Vélo était prévue dans le calendrier des activités éducatives, précédemment présenté au conseil d'établissement, mais qu'une autorisation supplémentaire est nécessaire, puisqu'il s'agit d'une activité dite à haut risque et que les détails de l'activité n'avaient pas été fournis. Mme Joëlle Lucchini présente l'itinéraire et le calendrier de l'activité. Elle mentionne également que celle-ci permet de favoriser les saines pratiques sportives chez les élèves en plus de stimuler l'entraide et la persévérance, qui sont des valeurs essentielles. Les élèves qui participent à l'activité manqueront 3 jours d'école.

RÉSOLUTION : *2025-CEHG-24*

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique (LIP) no 87, laquelle stipule que le Conseil d'établissement doit approuver la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école;

CONSIDÉRANT les situations et contextes présentés;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction d'école;

Entendu que si en cours d'année, des activités à caractère pédagogiques se présentent et qu'ils ne sont pas sur la liste approuvée par le conseil d'établissement, la direction communiquera l'information aux membres pour avoir leur approbation pour l'ajout à la liste des sorties éducatives, sauf si la tenue du conseil d'établissement précède la date de l'activité nécessitant une modification à l'horaire régulier;

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dupont, appuyé par Mme Josée Danis, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve l'activité Défis-vélo, tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

A6. APPROBATION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES 2026-2027

Mme Joëlle Lucchini mentionne qu'à la suite de la consultation des enseignants lors de la dernière assemblée générale des enseignants de la CEHG (AGE), les enseignants ont mis de l'avant l'utilité des enseignants ressources pour les niveaux de première, deuxième et troisième secondaire. Ils souhaiteraient le même fonctionnement pour la prochaine année scolaire. Les enseignants ressources agissent en tant que repères et apportent un support individualisé à leurs collègues. Les enseignants ont également soumis une recommandation pour ajouter un enseignant ressource pour les niveaux de quatrième et cinquième secondaire ainsi qu'en transition et au pré-DEP. Autrement, il a été demandé d'augmenter le nombre de surveillants dans l'école. Au niveau des services complémentaires, les enseignants demandent un maintien général des services actuels. La direction analysera les demandes et les faisabilités conjointement avec le CSS.

RÉSOLUTION : 2025-CEHG-25

ATTENDU que l'article 88 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement approuve la mise en œuvre proposée par le directeur de l'école des programmes de services complémentaires et particuliers visés par le régime pédagogique et déterminés par le centre de services scolaire;

ATTENDU que les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages;

ATTENDU qu'il y a lieu de déterminer l'offre de services complémentaires en vue de l'année scolaire 2026-2027 ;

ATTENDU la recommandation de la direction d'école d'offrir les services complémentaires tels que présentés;

Il est proposé par Mme Mélissa Lafrenière, appuyé par Mme Andrée-Anne Dupont, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve la liste des services complémentaires 2026-2027, tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

A7. APPROBATION DES RÈGLES DE VIE 2026-2027

La direction explique que l'équipe a été écolé a été consulté, et qu'aucune recommandation ni mise à jour n'ont été formulées. Un comité de consultation sera mis en place, l'année prochaine, pour réviser les règles de vies qui se trouve dans l'agenda. Seule la séquence d'intervention concernant l'interdiction de l'utilisation du téléphone cellulaire et autres appareils électroniques a été ajoutée.

RÉSOLUTION : 2025-CEHG-26

CONSIDÉRANT le mandat des membres du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les règles de conduite et mesures de sécurité présentées par l'établissement;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du personnel;

Procès-verbal des délibérations du

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU
Il est proposé par Mme Josée Danis, appuyé par Mme Noémie Guérette, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve les règles de vie 2026-2027, tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



A8. ADOPTION DE LA GRILLE-HORAIRE

Mme Joëlle Lucchini précise que tous les ans, il est nécessaire de réviser la grille-horaire. Aucun changement n'a été apporté cette année, si ce n'est l'ajout de l'heure d'ouverture et de fermeture de l'école. Elle sera dorénavant ouverte à partir de 8h00 et fermera à 17h00 avec le verrouillage des portes principales. Pour les activités sportives qui ont lieu au-delà de ces heures, les participants seront réorientés vers les portes extérieures près de la piscine, qui donnent directement accès aux gymnases et permet de limiter la circulation dans les couloirs pendant les heures de fermeture.

RÉSOLUTION : 2025-CEHG-27

CONSIDÉRANT la copie de la grille-horaire présentée à l'assemblée;

CONSIDÉRANT le mandat des membres du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT le Régime pédagogique de l'éducation en vigueur;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des instances;

Il est proposé par Mme Annie Lyrette-Fortin, appuyé par Mme Andrée-Anne Dupont, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte la grille-horaire 2026-2027, tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

B. PARTIE DES DOSSIERS PRIORITAIRES

B1. Suivi au projet éducatif;

Mme Vicky Roy fait un suivi du projet éducatif au niveau du suivi des apprentissages. Elle mentionne la réussite de la communauté d'apprentissage (CAP) en anglais, qui est nouvelle cette année. Les CAP sont des moments d'échanges entre les enseignants des différents niveaux qui enseignent une même matière. Lors de ces échanges, les enseignants discutent, entre autres, de stratégie d'apprentissage, de pédagogie et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer vis-à-vis de l'enseignement de certaines notions. Suite à l'optimisation des ressources, les CAP avaient été réduites cette année à une période, mais d'avis général, les enseignants souhaitent retourner au modèle précédent qui leur allouait une demi-journée de travail en CAP.

Mme Joëlle Lucchini mentionne qu'au niveau des formations, les enseignants d'anglais ont eu la possibilité d'assister à un congrès en anglais à l'UQAT campus de Mont-Laurier. Cette formation a permis de mettre en place un réseautage entre les enseignants et de partager des pratiques pédagogiques en lien avec leur matière d'enseignement. Mme Vicky Roy informe que 2 enseignants ont eu la possibilité d'assister à la formation sur le pédagognumérique. Les nouvelles connaissances acquissent permettront d'outiller et d'assister leurs collègues.

Mme Vicky Roy mentionne qu'à la suite de l'analyse des résultats, les élèves qui avaient le plus de difficultés ont été ciblés pour participer à des ateliers de soutien après l'école. Cette mesure permettra de mieux les outiller pour les examens de fin d'année qui approchent à grands pas et dans leur réussite scolaire.

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

B2. Questionnaire sur la sécurité et le bien-être dans les écoles (QSVE BE);

La direction informe qu'un questionnaire a été diffusé à l'ensemble des élèves et des membres du personnel. Le QSVE_BE a pour objectif de comprendre l'impact de l'environnement scolaire sur les élèves. L'outil est validé par la recherche et permettra de dresser un portrait du climat scolaire, incluant la perception des élèves, en ce qui concerne leur bien-être et leur sécurité. Les résultats seront transmis à la direction, après leur comptabilisation par les ressources éducatives, et serviront de base pour orienter les prochaines actions du comité contre la violence et l'intimidation (CVI).

B3. Programme pancanadien d'évaluation (P.P.C.É.)

Mme Vicky Roy informe que le programme pancanadien d'évaluation a comme mission d'évaluer les connaissances et habiletés des élèves en deuxième secondaire et de la 8^e année (restant du Canada). Chaque année, les groupes sont choisis au hasard et cette année, les groupes 220 et 230 ont été sélectionnés à la CEHG. L'évaluation portera sur les compétences en français, en mathématique et en science et aura lieu le 23 avril 2026 à la bibliothèque tout l'avant-midi. Les parents des élèves concernés ont reçu une lettre informative par courriel.

B4. Calendrier scolaire 2026-2027

La direction présente le calendrier scolaire pour l'année scolaire 2026-2027. La semaine de vacances du mois de novembre est maintenue encore une fois cette année. Le calendrier est désormais disponible sur le site Internet du CSS.

C. PARTIE DE L'INFORMATION

C1. Information de la présidence;

Aucune information

C2. Information du représentant au comité des parents;

Mme Annie Lyrette-Fortin mentionne que chaque école du Rucher a nommé un bénévole pour une reconnaissance. Mme Annie Lyrette-Fortin a proposé la candidature de Mme Janick Bouchard, qui est fréquemment impliquée dans les activités liées au Défi-Vélo. La nomination aura probablement lieu le 2 juin. Elle informe également qu'une conférence avec un spécialiste est prévue à la fin mai et que des détails sont à venir. Mme Annie Lyrette-Fortin a partagé la brigade contre l'intimidation à titre de coup de cœur au comité des parents. Elle nous informe également de la mise en place d'un partenariat entre l'OPP et la Maison des Aînés. À titre d'activité de fin d'année, l'OPP organiserait un événement festif à la piscine (Pool party). Elle informe également la direction qu'un compte rendu du sondage fait auprès des parents des élèves est maintenant disponible. Elle le transmettra à la direction sous peu.

C3. Information de la direction;

Mme Joëlle Lucchini mentionne que la soirée des choix de cours pour les futurs élèves de première secondaire a été une réussite. Le lendemain, une activité d'intégration a été organisée et ce fut également un beau succès avec de nombreuses participations. La direction mentionne que les dates d'examens sont déjà disponibles sur le site Internet du Ministère. La préparation des examens commencera bientôt. Mme Vicky Roy mentionne qu'elle a été approchée par la brigade scolaire pour préparer une activité qui souligne la journée de la Terre en collectant les déchets à l'extérieur, sur les terrains de l'école et ses alentours.

C4. Information du conseil étudiant;

Aucune information

D. VARIA

Aucun point à ajouter



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

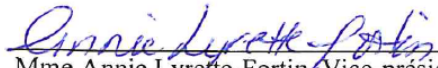
D1. Levée de l'assemblée

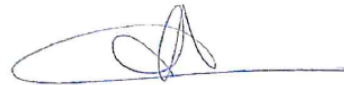
RÉSOLUTION : *2025-CEHG-28*

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour du 21 avril 2026 ont été abordés à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dupont, appuyé par Mme Josée Danis, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte la levée de l'assemblée du conseil d'établissement du 21 avril 2026 à 18h56.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Mme Annie Lyrette-Fortin, Vice-présidente


Mme Joëlle Lucchini, Directrice